Projet Pédagogique 2026/2027

ALSH Périscolaire 3-11 ans

MULTISITE VAUGONDIERES-GANDAILLAT



1. Présentation du Projet Educatif Territorial

1.1 Territoire

La ville de Lempdes dispose de trois écoles maternelles et de trois écoles élémentaires. Elle comptabilise 8 709 habitants (1er janvier 2024) dont environ 750 enfants de 3 à 11 ans.

Ecoles Maternelles	Classes
LE BOURGNON	**3**
LES VAUGONDIERES	**2**
LE PETIT PRINCE	**4**

Ecoles Elémentaires	Classes
LE BOURGNON	**8**
LES VAUGONDIERES	**5**
LA FLEURIE	**8**

Agents travaillant sur ces temps :

Directrice ALSH	Sites
Marlène Philippe	La Fleurie / Petit Prince
Christelle Brunel	Vaugondières
Christelle Péquay	Bourgnon maternelle et élémentaire

Ecoles	Agents
MATERNELLE	- Ligier Noémie - Passelaigue Emma - Blachon Chantal - Perrier Nadine
ELEMENTAIRE	- Monier Léa - Pechayre Elodie - De Maghales Julia - Pannetier Samuel - Bretagnolle Laura

Rôle de l'équipe

Définition	***L'animateur accueille un groupe de jeunes, il conçoit, propose et met en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre d'un projet pédagogique en lien avec le projet éducatif***
Rôle auprès des enfants	- ***L'animateur est référent*** - ***Il est dynamique, avenant*** - ***Il donne l'exemple (attitudes, langage …)*** - ***Il sait s'adapter*** - ***Il explique et fait respecter les règles*** - ***Il responsabilise les enfants*** - ***Il veille à la sécurité*** - ***Il sait faire preuve d'autorité***
Rôle auprès de l'équipe	- ***Il sait travailler en équipe*** - ***Il communique, informe l'équipe des problèmes rencontrés*** - ***Il écoute les autres et se montre solidaire*** - ***Il respecte les membres de l'équipe*** - ***Il participe activement aux différents temps de travail*** - ***Il s'investit, il est créatif***

Rôle auprès des familles	- ***Il est disponible, avenant*** - ***Il discute, partage, écoute*** - ***Il inspire confiance*** - ***Il est soumis au devoir de réserve, de confidentialité*** - ***Il adopte un comportement de neutralité***
Rôle dans l'épanouissement de l'enfant	- ***Il a une relation de confiance*** - ***Il responsabilise*** - ***Il est à l'écoute*** - ***Il a un rôle éducatif*** - ***Il prend chaque enfant en considération*** - ***Il les rendre autonomes*** - ***Il accepte la différence***
Rôle par rapport à l'organisateur	- ***Il donne une image positive de la collectivité*** - ***Il respecte le matériel, l'environnement*** - ***Il est responsable***

Rôle des directrices

Définition	***La directrice a pour mission principale de mettre en œuvre le projet pédagogique en direction des enfants en tenant compte des orientations pédagogiques et éducatives de la collectivité.***
Rôle auprès des enfants	- ***Garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants*** - ***Gérer les conflits*** - ***Être à l'écoute***
Rôle auprès de l'équipe	- ***L'animer et l'encadrer*** - ***Former et évaluer les animateurs et animateurs stagiaires*** - ***Être à l'écoute***
Rôle auprès des familles	- ***Echanger avec les familles*** - ***Impliquer les familles dans le bon fonctionnement des temps périscolaires*** - ***Être à l'écoute et disponible***
Rôle par rapport à l'organisateur	- ***Veiller à la mise en œuvre du projet pédagogique*** - ***Assurer les relations avec les différents services de la collectivité*** - ***Être responsable du fonctionnement et de l'organisation de la structure***

1.2 Les intentions éducatives

Les objectifs éducatifs :

- Accompagner chaque enfant à évoluer au sein d'un collectif tout en permettant son développement personnel
- Faire du vivre ensemble un axe prioritaire des acteurs éducatifs
- Soutenir la coéducation dans toutes ses spécificités
- Favoriser l'accompagnement des enfants en situation de handicap. Pour cela, des outils sont mis en place pour sensibiliser l'équipe et les autres enfants au handicap, adaptation des règles, aménagement de l'espace et les modes de communication.

Les valeurs éducatives sur les temps périscolaires :

- Apprendre à vivre ensemble
- Permettre aux enfants et aux jeunes de devenir citoyens de ce monde

Principes généraux d'organisation

1.2.1 Les Horaires scolaires et périscolaires

	7h30-8h20	8h30-12h00	12h00-13H50	14h00-16h30	16h30-18h30
Lundi	Accueil périscolaire	Temps d'enseignement	Pause méridienne	Temps d'enseignement	Accueil périscolaire
Mardi					
Jeudi					
Vendredi					

A 8h20 et 13h50 les enfants passent sous la responsabilité des équipes de 'l'éducation nationale.

1.2.2 Encadrement

La ville applique les taux d'encadrement suivants :

- En maternelle : 1 animateur pour 10 enfants
- En élémentaire : 1 animateur pour 18 enfants.

Les personnes intervenant auprès des enfants peuvent relever de statuts différents : animateurs ayant pour diplômes le BAFA, le CAP petite enfance et le concours d'ATSEM.

La collectivité à fait le choix pour la sécurité et l'accueil des enfants, d'appliquer le taux 1 pour 10 sur les temps périscolaires pour les moins de 6 ans

1.2.3 Animation et activités

Sur tous les temps périscolaires, les enfants ont accès à un temps de détente de qualité. Ils font le choix entre des animations aussi bien artistiques, culturelles, sportives que manuelles. Les animateurs assurent le déroulement des activités en fonction de leurs compétences respectives. Pour cela différents moyens sont mis en place :

- Mise en place de temps calmes (relaxation, lecture, musique, activité manuelle…)
- Mise en place de temps libres sans contrainte (jeux de société, tennis de table, jeux d'adresse…)
- Occupation et aménagement commun de lieux partagés (exemple : BCD, salle arts plastique…)

Afin de respecter le rythme et les envies de chaque enfant, la programmation des activités s'adapte aux spécificités de chaque temps d'accueil :

- Sur le temps du matin, la mise en place de pôles thématiques permet une transition entre le milieu familial et l'école, laissant l'enfant libre de naviguer selon ses aspirations.
- Sur la pause méridienne et le soir, la démarche d'autonomisation se poursuit grâce à un support visuel (affichage). L'enfant consulte les propositions et choisit son activité en toute conscience.

2. Présentation du Projet Educatif et Pédagogique

2.1 Présentation du groupe scolaire

	Situation Géographique	Nombre de Classe	Nombre d'enfants
Maternelle	26 rue des Vaugondiéres	2 classes	48
Elémentaire	26 rue des Vaugondiéres	5 classes	110

Les enfants accueillis ont entre 2 ans et 8 mois et 6 ans et 8 mois.

2.2 Projet Educatif

Le Projet éducatif de la Ville de Lempdes repose sur une conviction forte : chaque enfant doit pouvoir grandir, apprendre et s'épanouir dans un environnement bienveillant, sécurisant et ouvert sur le monde. L'action éducative de la Ville s'inscrit dans une approche globale de l'enfant, en prenant en compte l'ensemble de ses dimensions : physique, affective, sociale, culturelle et citoyenne.

Elle vise à favoriser son autonomie, sa confiance en lui et sa capacité à trouver progressivement sa place dans la société.

À travers ce Projet éducatif, la Ville souhaite porter plusieurs valeurs fondamentales :

- L'épanouissement et le bien-être de chaque enfant
- L'égalité et l'inclusion
- La curiosité et l'ouverture au monde
- La citoyenneté et le respect des autres
- La responsabilité et la solidarité

L'évaluation de celui-ci sera réalisé avec des retours de techniciens, enfants et familles.

2.3 Projet Pédagogique

2.3.1 Les Objectifs Pédagogiques

Objectifs Généraux	Objectifs Opérationnels	Moyens
O1-Développer l'autonomie	a. Emmener l'enfant à faire seul et l'accompagner dans les gestes courants de la vie quotidienne	➢ L'adulte encourage l'enfant dans ses actions quotidiennes, il explique, montre mais ne fait pas à sa place ➢ A la fin des activités, les enfants rangent le matériel. ➢ Régler les conflits par le dialogue : utilisation du message clair.
	b. Confier des responsabilités à l'enfant	➢ Lors des repas, un chef de table est désigné pour ramasser les assiettes et les couverts. Aide à la préparation du service suivant. ➢ Utilisation d'outil de responsabilité : tableau, médaillon
	c. Accompagner l'enfant à grandir dans un cadre sécurisant	➢ Les espaces de vie commune sont adaptés à l'âge des enfants : table, chaises…. Aussi, lors des activités, des livres et des jeux sont mis à disposition des enfants
	d. Laisser l'enfant s'approprier l'espace	

O2- Accompagner l'enfant dans son parcours collectif	a. Formuler ses demandes avec respect et politesse avec les adultes aussi bien qu'avec les enfants b. Revenir autant que possible sur les règles de vie	➢ L'enfant est encouragé à reformuler si une demande est non respectueuse ➢ L'adulte explique l'importance d'un comportement respectueux des règles de vie en collectivité
	c. Laisser les enfants proposer des activités ou les laisser choisir entre plusieurs propositions	➢ L'équipe pédagogique doit proposer un panel d'activités différentes individuelles ou collectives ➢ Durant chaque temps de la journée les enfants ont la possibilité de s'exprimer sur les activités qu'ils ont envie de faire ➢ Proposer des jeux de coopération pour favoriser l'entraide
O3- Respecter le rythme de l'enfant	a. Apprendre à canaliser son énergie b. Apprendre à se reposer c. Acquérir des techniques d'étirement et de geste de détente d. Permettre à chaque enfant de suivre son rythme personnel	➢ Les temps de midi sont des temps de relaxation, des activités en lien sont proposées aux enfants : relaxation, petits jeux calmes, lecture d'histoire…. ➢ Les enfants sont divisés en petit groupe afin de profiter au mieux de ce temps ➢ Les enfants sont initiés à la relaxation de façon ludique ➢ Les adultes disposent d'outils pédagogiques afin de mettre en œuvre au mieux les temps de relaxation : livres, CD audio …. ➢ L'enfant a la possibilité de s'allonger après les repas en parallèle des temps de relaxation

2.3.2 L'évaluation du projet pédagogique

Afin de mesurer la pertinence des actions menées, de garantir la sécurité des mineurs et d'ajuster en continu le fonctionnement de l'accueil de loisirs, l'équipe déploie un système d'évaluation partagé à trois niveaux.

L'évaluation du ressenti et du bien-être de l'enfant

Mettre l'enfant au cœur des projets implique de mesurer son épanouissement et son niveau de satisfaction au sein de la structure.

- **Indicateurs de réussite :**
  - Régularité et assiduité de la fréquentation.
  - Degré d'adhésion et de participation active aux animations proposées.
  - Implication volontaire dans la vie quotidienne et la gestion du centre

- **Outils et leviers pédagogiques :**
  - Temps de régulation : Organisation de temps d'échanges informels avec les enfants

L'évaluation des pratiques de l'équipe d'animation

Ce volet permet de questionner la posture professionnelle des animateurs, la pertinence de leur préparation et leur capacité de réaction.

- **Indicateurs de réussite :**
  - Qualité technique et clarté méthodologique des fiches d'activités.
  - Respect du rythme de l'enfant et de la chronologie des plannings.
  - Capacité d'adaptation et d'ajustement face aux aléas (fatigue des enfants, intempéries, incidents matériels).
  - Fluidité de la communication et cohésion interne au sein de l'équipe.
- **Outils et leviers pédagogiques :**
  - Bilans d'équipe systématiques **:** Réunions obligatoires entre chaque période de vacances
  - Démarche d'amélioration continue **:** Analyse critique des dysfonctionnements constatés et réajustement immédiat pour la période suivante.

L'évaluation institutionnelle et la relation avec les familles

Il s'agit de mesurer l'impact de l'ALSH sur les familles, et la qualité du lien partenarial avec les parents.

- **Indicateurs de réussite :**
  - Évolution du taux d'occupation des structures
  - Nature des retours qualitatifs (formels ou informels) des familles.
  - Conformité réglementaire absolue lors des contrôles des agents du SDJES

- **Outils et leviers de communication :**
  - **Transparence pédagogique :** Mise en ligne des programmes d'animation dans les panneaux d'affichage municipaux aux portes des écoles
  - **Valorisation des projets :** Rédaction d'articles illustrés pour le bulletin municipal *« Lempdes Info »*.

3. Organisation des temps périscolaires

3.1.1 Déroulement du matin

Le service propose un accueil échelonné le matin à partir de 7h30 jusqu'à 8h20. Des pôles d'activités sont proposés : jeux de société, lecture, dessin, animations….

3.1.2 Déroulement du midi

Les enfants sortent de classes à 12h00, heure à laquelle les animateurs périscolaires et ATSEM prennent le relai. Les enfants passent aux toilettes et sont conduits au restaurant scolaire.

Maternelle	Elémentaire
- Salle périscolaire - Salle de motricité - Cour	- Salle arts plastiques - Salle périscolaire - Salle BCD - Cour - Préau

Le repas se déroulent en plusieurs services en élémentaire. Des temps d'animations sont proposés aux enfants avant et après le repas.

Les ATSEMS et les AESH travaillant toute la journée, prennent leur repas en même temps que les enfants ainsi que les animateurs les mercredis. La gratuité du repas est accordée par la collectivité.

3.1.3 Déroulement du soir

Le service propose un départ échelonné entre 16h30 et 18h30 pour l'accueil du soir. Des temps d'animation sont organisés pour les enfants restant à l'accueil du soir.

De l'aide aux devoirs est proposée les lundis, les mardis et les jeudis de 17h à 17h45. A partir de 18h, les enfants non récupérés rejoignent les enfants de l'accueil du soir et participent aux activités.

3.2 Les locaux utilisés

Maternelle	La Fleurie
Salle périscolaire Salle de motricité Salle de classe non occupée Cour	Salle BCD Salle périscolaire Salle art plastique Préau Cour

3.3 Relation aux familles

3.3.1 Les inscriptions sur les temps périscolaires

Les inscriptions se font sur portail famille pour l'année scolaire. Plusieurs documents sont demandés tels que :

- Une fiche de renseignements concernant les enfants où il est inscrit des informations personnelles, telles que des données médicales, des particularités et/ou des précautions à prendre (PAI), des régimes spécifiques…
- Divers documents administratifs concernant la facturation.

Exemple Programme Alsh Vaugondières élémentaire

Période Septembre Octobre 2026

Thème : Tous différents et tous ensemble	PERIODE Septembre-octobre 2026		ELEMENTAIRE	
	LUNDI	**MARDI**	**JEUDI**	**VENDREDI**
ACCUEIL MATIN 7H30-8H20	Jeux de société	Lecture / Jeux de réflexion	Atelier artistique « Horloge des émotions »	Jeux de construction
TEMPS DE MIDI 12H-13H50	Jeux de ronde « Lucky Luke » « Clin d'œil assassin » « Tomate »	Jeu « Le dé explosif »	Jeux du zombie	Yoga / Relaxation
ACCUEIL SOIR 16H30-18H30	**Création d'un quizz sur le sport**	**Atelier artistique « Les mains qui s'entraident »**	**Jeux de ballons**	**Jeux en bois**